

## Journée Internationale des Droits des femmes

Dimanche 08 mars 2020

Prédication donnée à l'Église évangélique baptiste de Marseille (102 Rue d'Italie)

par le pasteur Paul EFONA

Thème : Peut-on parler de violences faites aux femmes en Église ?

Chers frères et sœurs en Christ,

Je saisis l'occasion de votre invitation pour aborder, en cette journée Internationale des Droits des femmes, un sujet trop longtemps resté sous cloche dans nos Églises, à savoir les violences faites aux femmes, en particulier dans le cadre du couple.

En France, tous les deux ou trois jours (en moyenne), une femme est tuée par son conjoint ou son ex-conjoint. D'après l'Observatoire National des violences faites aux femmes, en 2018<sup>1</sup> :

- 213 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année.
- 121 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire, soit une femme tous les 3 jours. Sur les 121 femmes tuées par leur (ex)-partenaire, 47 (soit 39 %) avaient subi antérieurement au moins une forme de violence.

En 2019, hélas, la prévalence de ces violences est en hausse, entre 123-149 cas de féminicides, de femmes tuées parce que femmes. Si ces chiffres sont par eux-mêmes déjà insupportables, la réalité encore plus effroyable (mais il faut la dire), c'est qu'ils ne rendent compte que de manière partielle, des situations diverses de violences subies par les femmes, au quotidien, dans la sphère publique comme privée : discriminations sexistes, harcèlement, humiliations, privations, viols, mutilations, féminicides...

Ces faits de maltraitance touchent tous les milieux, y compris nos Églises. Aussi, dans le cadre de notre Fédération d'Églises, un comité de réflexion formé depuis deux ans, travaille à la production d'outils de réflexion et de prévention à destination des Églises locales et de leurs

---

<sup>1</sup> Source : ONVFM, Observatoire National des Violences Faites aux Femmes, Lettre n°14, novembre 2019.

responsables. Dans ce cadre nous avons participé à la publication d'une brochure *Ensemble contre les violences conjugales, les identifier pour mieux agir dans les Églises*<sup>2</sup> qui inclut une Charte d'engagement contre les violences conjugales. Cela permet à nos Églises, qui la signent, de prendre clairement position, en adoptant les déclarations de cette Charte par laquelle nous affirmons, entre autres, « que la violence conjugale dans toutes ses formes est inadmissible, injustifiable et irréconciliable avec la foi chrétienne ».

Cela suppose une certaine conversion des mentalités, des discours, et même des pratiques, qui prospèrent encore dans nos milieux, sur le terreau d'une lecture de la Bible souvent décontextualisée et peu distanciée. Ce qui fait que celle-ci peine à trouver un juste rapport entre d'une part l'évolution contemporaine de notre société occidentale et d'autre part l'arrière-plan des récits culturellement marqués par la puissance masculine, au détriment des femmes et de leurs droits fondamentaux.

On ne peut comprendre la structure des violences faites aux femmes, si l'on se refuse à voir que :

*« La violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation. »*<sup>3</sup>

La Bible ne manque pas de récits mettant en scène ces violences. Certains textes ont même été qualifiés de « textes de terreur »<sup>4</sup>, et ont quasiment disparu de l'espace de nos prédications. Aussi, suis-je peut-être téméraire ce matin, en vous invitant à relire l'un de ces récits situé dans l'épilogue du livre des Juges. Ce récit couvre les chapitres 19-21 du livre des Juges. Je me limiterai au chapitre 19 que je vous invite à lire.

## 1. Préliminaire : Il n'y avait pas de roi... chacun agissait comme il lui semblait bon

J'attire d'emblée votre attention sur la notice introductive : « A cette époque il n'y avait pas de roi en Israël » (19,1), qui se retrouve également (complétée) en conclusion du livre des

---

<sup>2</sup>Collectif, éd. Empreinte Temps Présent, 2019. Voir chez le même éditeur, Valérie Duval-Poujol, Cosette Fébrissy, Jacques Poujol, *Violences conjugales. Accompagner les victimes* (mars 2020).

<sup>3</sup>Cf. Convention Européenne dite d'Istanbul, ratifiée par la France le 4 juillet 2014 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

<sup>4</sup>Cf. Phyllis TRIBLE, *Texts of terror*, FortressPress, 1984.

Juges : « A cette époque, il n’y avait pas de roi en Israël et chacun agissait comme il lui semblait bon. »<sup>5</sup>

Sans entrer dans les questions ardues de datation, soulignons que l’auteur a pris soin d’encadrer ce récit d’événements d’une violence paroxysmique, par cette double mention qui met l’accent sur l’absence d’un pouvoir ou d’une autorité centrale, capable de veiller au respect des règles de vie qui avaient pourtant été données à Israël. Mais Israël est dans un état de déchéance morale et spirituelle qui, telle une gangrène, finit par atteindre tous les membres du corps, y compris ceux qui, comme les Lévites, étaient chargés de l’instruction de leurs frères. Cependant ces derniers sont loin d’être exemplaires dans leur conduite (cf. Jg 17,7ss). Collectivement, c’est tout Israël qui peine à se hisser à la hauteur de sa vocation de peuple de l’alliance, de communauté humaine alternative, en étant témoin de l’amour de Dieu dans cette terre cananéenne qui leur fut donnée. Au lieu de quoi, c’est le « chacun pour soi », « chacun fait comme il lui semble bon » qui a été érigé en norme sociale. Dieu semble totalement absent de ces chapitres, et lorsqu’il est « convoqué » par les protagonistes, c’est de manière peu orthodoxe (cf. Jg 17,13).

Quand le rapport à Dieu, le respect qu’il doit inspirer, sont bafoués, le rapport au prochain, le respect de son altérité et de sa dignité sont aussi le plus souvent bafoués. L’inverse peut se dire également. Là où le prochain est bafoué, nié dans sa dignité intrinsèque et dans son altérité, Dieu est nié et bafoué dans sa majesté ! Comment prétends-tu aimer Dieu que tu ne vois pas, alors que tu maltraites ton prochain, ta sœur, ton épouse ou ta concubine que tu vois ?

Là où chacun agit comme bon lui semble, là s’installent le chaos et les abus, qui touchent en premier lieu les plus vulnérables, parce que d’une certaine manière, c’est la loi du plus fort qui est réintroduite dans la sphère sociale. Par conséquent, chacun court le risque de retomber dans son animalité primaire. Comme le disait le philosophe Hobbes : « L’homme est un loup pour l’homme », et en ce qui concerne notre texte, nous voyons bien cette animalité à l’œuvre... l’homme étant un loup pour la femme.

## 2. Parler du point de vue de cette femme

---

<sup>5</sup> La référence à l’absence d’un roi est mentionnée à quatre reprises dans les chapitres 17 à 21 (17,6 ; 18,1 ; 19,1 ; 21,25), l’ensemble formant l’épilogue du livre des Juges.

On a très peu abordé ce texte du point de vue de cette femme anonyme, que le récit enferme dans un mutisme déroutant, du début à la fin de l'histoire. Phyllis Tribble, dans une perspective de lecture dite féministe, pose la question : la violence faite à la femme est-elle vraiment l'objet de la dénonciation ? Le geste spectaculaire et inédit du Lévite n'occulte-t-il pas la violence faite à cette femme ?<sup>6</sup>

En considérant cette femme comme le personnage central, nous accédons, pense Phyllis Tribble, à la compréhension de la violence dont elle est victime. Cette approche nous fait découvrir à quel point cette femme est traitée en « objet » du début à la fin du récit.

-Elle a été « prise » pour concubine par un Lévite qui semble avoir quelques moyens (un serviteur, des bêtes de somme, les moyens pour assumer...). Mais *quid* de son consentement à elle dans ce choix ? Nous n'en saurons rien. Seule certitude, son statut est celui d'une épouse de second rang. Et c'est déjà en soi une violence.

- Elle est accusée d'infidélité. Sur ce point les traductions divergent. La Bible du Semeur va même jusqu'à affirmer une activité de prostitution. Nous pensons, comme Brian Tidiman, que c'est sans doute excessif<sup>7</sup>. La TOB, la BJ et la NFC optent pour un litige sans en préciser la nature : « Sa concubine se fâcha avec lui ». Mais surtout, la Loi punissait de mort l'infidélité et ne permettait pas au Lévite de reprendre dans ces cas sa compagne (Dt. 24,1-4). Mais... chacun faisait ce qui lui semblait bon ! On peut être tenté d'accabler cette femme pour relativiser la lâcheté et le peu d'humanité que lui manifesterait ensuite ce Lévite. Gardons à l'esprit l'attitude et les paroles de Jésus qui sauva la vie à une femme accusée d'adultère, prise semble-t-il en flagrant délit. Mais au fait, où était l'homme tout aussi coupable d'adultère ? (cf. Jean 8,3-11)

- Le Lévite a passivement attendu quatre mois, sans se soucier d'elle, de ce qu'elle devenait, de ce que signifiait pour elle le fait de retourner dans sa maison... Mais il est dit au verset 3 : « Son mari se mit en route pour la rejoindre et la convaincre de revenir. » Serait-ce la preuve, enfin, qu'il l'aime et la traite autrement qu'un objet ? Cherchons donc cette parole qu'il est venu lui adresser au cœur, une parole pour la reconquérir, lui donner des raisons de croire à nouveau que leur relation a une chance et peut être réorientée positivement... Nous n'en trouvons pas la moindre trace ! Silence.

---

<sup>6</sup> Phyllis TRIBBLE, « Violences sous silence. À propos d'une lecture féministe de Juges 19 », Foi et vie, 38/5 (1989), Cahier biblique 28, p. 81-87.

<sup>7</sup> Brian TIDIMAN, *Le livre des Juges*, CEB, Edifac, 2004, p. 328.

Pas tout à fait. Il faut attendre le verset 28 pour entendre une parole de cet homme adressée à sa concubine. Il lui dit : « Lève-toi, nous partons ! » Reconnaissons-le, ce n'est pas ainsi qu'on parle au cœur d'une épouse qu'on aime et à qui l'on tient, surtout dans les circonstances que le texte détaille si longuement ! Lorsque le prophète Osée met dans la bouche de Dieu les paroles qui parlent au cœur d'Israël, la prostituée (Osée 2,16ss), pour la séduire et la ramener dans le cadre de la relation d'alliance qui les lie, il s'y prend différemment, et c'est plutôt ce modèle divin qu'il nous faut avoir en tête et non celui de ce Lévite. Dans le récit, les paroles rapportées sont celles des hommes : le beau-père, le Lévite, le serviteur, l'hôte, les agresseurs... jamais la femme ne parle, pas plus que les bêtes de somme qui accompagnaient le Lévite.

- Lorsque les hommes de Guibéa viennent frapper à la porte de l'hôte du Lévite, comme dans le récit de Genèse 19 (les parallèles ont été depuis longtemps repérés) sur lequel l'auteur calque son récit, c'est à l'homme étranger, au Lévite qu'ils veulent s'en prendre. S'il échappe à ce sort, grâce à la loyauté de son hôte, qui se montre à la hauteur des exigences de l'hospitalité, le Lévite, lui, n'est pas à la hauteur de ce que l'on attend d'un conjoint. Il « prit » sa concubine et l'amena dehors... comme un simple objet sexuel. Sa lâcheté est telle qu'il cherche à amoindrir sa responsabilité lorsqu'il rapporte les faits aux siens (Jg 20,4-7). Nous sommes ici à mille lieues de l'attitude de Boaz, qui, à la même époque, montre comment un homme qui souhaite prendre une femme qu'il aime, Ruth la Moabite, fait preuve d'intégrité, de solidarité, de respect, et de loyauté à l'égard de cette jeune femme étrangère. Point d'abus ni de fourberie dans ce cas. Avec Boaz (le goel, celui qui exerce le droit de rachat), l'amour s'engage pour le bien et la protection de l'autre. Nous sommes déjà dans l'esprit de l'amour conjugal selon le Christ (descendant de David, fils d'Isaï, fils d'Obed, fils de Ruth et Boaz), tel que l'apôtre Paul l'enseignera aux hommes : « Maris, aimez votre femme, tout comme le Christ a aimé l'Église et a donné sa vie pour elle. » (Eph 5,25ss)

- Jusque devant la mort cruelle de son épouse, le Lévite se montrera indigne. Il la découpe, la démembré, la dépèce comme un bœuf, et envoie aux tribus d'Israël l'objet de son déshonneur, de l'infâme affront qui lui a été fait à travers la mort de sa concubine. C'est du jamais vu ! Cet acte odieux est un appel à la solidarité collective d'Israël qui doit, comme un seul homme, faire corps, pour venger l'infamie. Saül (le Benjaminite) emploiera le même procédé, mais en

ayant recours à une paire de bœufs pour convoquer tout le peuple à se ranger en ordre de bataille derrière lui et Samuel (1 Sa 11,7). Même en supposant que l'usage était de recourir aux bêtes (même à l'époque des juges), on se demande ce qui amène le Lévite à ne pas sacrifier ces animaux (une perte supplémentaire, ça non !), mais à recourir à la dépouille de cette femme pour crier son indignation à LUI, quitte à ne faire aucun cas de sa dignité à ELLE, de l'infamie qu'ELLE a subie, du respect qui lui est dû, même si elle est morte !

L'appel à la vengeance ouvrira la porte à d'autres violences qui aboutiront à une guerre fratricide et décimeront quasiment toute la tribu de Benjamin. Et comble de cette déchéance, pour repeupler la tribu de Benjamin afin qu'elle ne disparaisse pas complètement, la solution trouvée sera là aussi d'une grande violence à l'égard des femmes, puisqu'on enverra des Benjaminites capturer des jeunes filles de Silo pour en faire des épouses, contre leur volonté.

3. Actualité et pertinence : une parole engagée pour le respect de l'altérité et de l'égale dignité des femmes

Le sort de cette femme anonyme et sans voix, dont la vie est tombée dans l'oubli, entre bien sûr en résonance avec les situations contemporaines dont nous avons parlé. La Bible ne se contente pas de décrire les situations sociales d'une époque donnée. Elle porte aussi un jugement et sanctionne, tantôt positivement, tantôt négativement, les actions humaines. Ce récit est clairement une critique cinglante de la déchéance d'Israël qui, après la mort de Josué et de Caleb, ne se montre pas à la hauteur de sa vocation. A une époque où les hommes occupaient les premiers rangs, ces derniers se révèlent lâches, dominés par leurs faiblesses, fourbes, violents... Et les femmes, entre autres, en font les frais, comme cette anonyme devenue la figure symbolique de toutes les femmes d'aujourd'hui, de nos sœurs, battues, humiliées, violées, tuées... parce que femmes.

Ces femmes que l'on veut faire taire, à qui l'on dénie la parole, pour mieux les « décider » à rester dans une sujétion construite et contrainte. Ce faisant, elles sont réduites à être des femmes objets sur pieds. Pourtant, le propre de l'humain, c'est d'accéder à la *parole*. Cette parole qui permet de se positionner comme sujet parlant, pensant, capable de dire « oui » et « non », donc de liberté, d'émancipation. Aujourd'hui, la tentation est encore grande de traiter la femme comme un objet (objet de désir, de consommation, etc.), ou de ne l'admettre dans le train de l'humanité qu'en la confinant en 2<sup>ème</sup> classe, réduite à n'être qu'une « femme de second rang ».

Pourtant, même dans un contexte comme celui des juges, l'Esprit montrait déjà que pour Dieu, les femmes n'étaient pas assignées au second rang. Déborah, qui siégeait sous un palmier (Jg 4,4) pour remplir son office de juge en Israël, n'est pas l'exception qui confirme la règle, mais le signe prometteur d'une économie nouvelle, sous l'autorité d'un seul chef et Seigneur, devant qui l'homme n'est pas sans la femme, ni la femme sans l'homme !

Sous sa seigneurie, chacun ne peut pas faire comme bon lui semble ! Sous son autorité, hommes et femmes, dans une entière et commune soumission, sont exhortés à vivre en disciples un amour dont le modèle n'idolâtre pas la culture de la puissance paternelle, mais contemple la figure de l'Époux (Jésus-Christ). Celui-ci nous dit que l'amour n'abuse pas, ne maltraite pas, ne frappe pas, n'instrumentalise pas, n'exerce pas d'emprise sur l'autre... bref, ne déshumanise pas l'autre, qui reste dans le respect de son altérité, une différence et une limite ineffaçables.

Je conclurai avec ces paroles de Déborah, épouse d'un certain Lappidoth :

« Mon cœur est avec les commandants d'Israël et avec les engagés volontaires du peuple. Bénissez le Seigneur ! » (Jg 5,9)

Mon cœur est ce matin avec toutes les femmes qui souffrent en silence. Mon cœur est avec toutes les volontés qui se lèvent pour combattre et faire cesser cette infâme injustice qui est imposée aux femmes, en tant que femmes. Mon cœur est avec les Églises qui s'engagent aux côtés des femmes violentées, et de leurs enfants qui sont aussi des victimes.

Que l'Esprit de Dieu nous fortifie dans ce combat ! Amen.